

Evaluation des formations et des enseignements

L'ODE accompagne à l'évaluation des formations et des enseignements par questionnaire, conformément à la [procédure d'évaluation](#) de l'UPPA. Les formations sollicitent l'ODE, qui met en forme les questionnaires conçus par les commanditaires pour une enquête papier ou en ligne, traite les données, et transmet les résultats aux ayants droit.

Consulter la rubrique "[Comment faire ?](#)".



L'ODE édite le bilan annuel du nombre d'unités évaluées et du taux de réponse ([DUT](#), [Licences](#), [Licences pro](#), [Masters](#), [Ingénieurs](#) ; [Bilan global](#)), ainsi que les indicateurs contrat pluriannuel pour les [Licences](#), [Masters](#), [DUT-LP-ING](#).